



**Offre d'emploi : préposé·e·s à l'accueil (SGW, LB-165)**

Poste temporaire, temps partiel : 3 à 9 heures / semaine, \$14.50 / heure

Date de début : 27 août, 2019

Date de fin : 21 décembre, 2019 (possibilité de renouvellement par la session d'hiver)

**Responsabilités**

Les préposé·e·s à la galerie sont principalement responsable de la sécurité des œuvres exposées et de veiller à ce que les conditions de présentation et de conservation soient respectées par les visiteurs pendant les expositions. Elles/ils doivent être capable de résoudre les problèmes techniques ou de sécurité propre à chaque exposition. Elles/ils sont responsables de l'ouverture et de la fermeture des expositions ainsi que de renseigner les visiteurs sur la programmation d'expositions, les programmes publiques, les événements spéciaux pendant les heures d'ouvertures de la Galerie. Les préposé·e·s à la galerie sont responsables de compiler les statistiques de fréquentation et de la vente des publications. Elles/ils peuvent être amené à effectuer toutes autres tâche connexes liées à la programmation, en assistant l'équipe lors des vernissages, des conférences d'artistes, des visites commentées, d'ateliers et de performances. Ils/elles pourrait être occasionnellement invité à mener des activités des recherches en relation avec la programmation. Les candidat·e·s doivent être débrouillards, avoir de l'initiative et être courtois.

L'horaire de travail reflète les heures d'ouverture de la galerie pendant les périodes d'exposition régulières, du mardi au vendredi de 12 h à 18 h, le samedi de midi à 17 h. Les quarts de semaine peuvent être divisés en deux quarts de trois heures. Les préposé·e·s peuvent parfois de travailler au-delà de l'horaire habituel lors des vernissages et des événements spéciaux.

**Compétences requises**

Bilinguisme (anglais / français)

Intérêt marqué pour l'art contemporain et la programmation de la galerie

Fiabilité et sens des responsabilités

Excellentes aptitudes interpersonnelles

Capacité à utiliser l'équipement audio-visuel

La préférence sera accordée aux étudiants inscrits à la Faculté des beaux-arts; une expérience de travail dans une galerie, un centre d'exposition ou un musée constitue un atout.

**Condition : être admissible au programme Études-travail\***

\*Avant de postuler, vous devez demander une autorisation Études-travail.

Le programme Études-travail finance des emplois à temps partiel sur le campus pour les étudiants ayant des besoins financiers. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site web de l'Université Concordia <http://www.concordia.ca/students/financial-support/work-study.html>

**Pour postuler**

Faites parvenir par courriel votre curriculum vitae avec une courte lettre d'intention et votre numéro d'étudiant à l'adresse suivante : [yasmine.tremblay@concordia.ca](mailto:yasmine.tremblay@concordia.ca)